

## RÉHABILITATION

DE LA STATION D'ÉPURATION  
DES EAUX USÉES (STEP)  
DE PULLY

 **STEP**  
PULLY



## LA STEP DE PULLY EN CHIFFRES\*



1969  
année de mise  
en service



22'455  
habitants raccordés



2'2 millions  
de m<sup>3</sup> d'eau  
traitée par an



3 communes desservies :  
Pully, Paudex et  
Belmont-sur-Lausanne



96 % de rendement  
d'épuration



230 MWh  
d'électricité  
produite par an

## PLANNING

1969	Mise en service de la STEP actuelle	✓
2019	La STEP fête ses 50 ans	✓
<b>2020 - 2025</b>	<b>Études pour la réhabilitation de la STEP</b>	✓
2026	Mise à l'enquête du projet de réhabilitation	✓
2026 - 2029	Travaux	✓
2029	Mise en service complète de la STEP réhabilitée	✓

## LA STEP AUJOURD'HUI

Une station d'épuration des eaux usées (STEP) est une installation destinée à traiter les eaux domestiques, industrielles et de routes à fort trafic avant leur rejet au milieu naturel, en séparant l'eau des substances indésirables.

## POURQUOI FAUT-IL RÉHABILITER LA STEP ?

### 1 En raison de son vieillissement généralisé

La STEP a 50 ans et si elle remplit encore les exigences légales de traitement, des problèmes d'exploitation se font ressentir (par exemple des fuites dans les digesteurs). Les bassins de traitement et les machines doivent être remplacés ou réhabilités (par exemple travaux suite à des fuites sur les digesteurs) pour garantir leur fonctionnement à long terme.

### 2 Pour l'adapter aux nouvelles exigences de traitement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Ordonnance sur la protection des eaux impose à toutes les STEP de plus de 24'000 habitants de traiter les micropolluants. Ces polluants sont des substances qui à très faible concentration déjà sont nocives pour les organismes aquatiques et peuvent polluer les ressources en eau potable. Il s'agit par exemple de composés présents dans les pesticides, les produits d'entretien ou les médicaments.

## À QUOI RESSEMBLERA LA FUTURE STEP ?



## FAQ

### Pourquoi parle-t-on de « réhabilitation » plutôt que de « reconstruction » ?

La construction d'un nouveau bâtiment consomme énormément de ressources et d'énergie. Dans un souci d'écologie et d'économie, la Ville de Pully et les communes partenaires de Paudex et Belmont-sur-Lausanne souhaitent privilégier autant que possible une réutilisation du bâtiment existant plutôt qu'une construction à neuf. Les études permettront de définir les éléments de la STEP qui seront conservés en l'état et ceux qui devront être réhabilités ou construits.

### A-t-on les moyens de financer un tel projet ?

Le montant des travaux et études est estimé à ce stade à environ CHF 27 millions. Ce montant sera affiné lors des études. Conformément à la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), l'évacuation des eaux et leur traitement à la STEP sont financés par des taxes affectées, payées par chaque propriétaire selon le principe du pollueur-payeur. L'autofinancement des travaux de réhabilitation de la STEP est donc assuré.

### Que sont les micropolluants ?

Les micropolluants sont des substances qui polluent l'eau et l'environnement à des concentrations infinitésimales (s'imaginer un sucre dans une piscine olympique), car ils sont extrêmement réactifs avec le vivant. Les pesticides, les médicaments, les agents cosmétiques, les peintures, etc. en font partie. Pour son confort, sa santé ou son bien-être, l'homme a imaginé et développé plusieurs centaines de milliers de substances chimiques différentes, qu'il produit et consomme chaque jour en grande quantité. On sait que bon nombre de ces substances sont très toxiques pour l'environnement, et on ne connaît à vrai dire pas les effets de la plupart d'entre elles puisqu'ils ont peu été étudiés. Le traitement des micropolluants dans les STEP suisses doit permettre de retenir ces substances avant leur introduction dans les milieux naturels (lacs ou cours d'eau), et les empêcher ainsi d'endommager en cascade toute la chaîne du vivant jusqu'à l'homme. Pour plus d'infos sur les micropolluants, consultez le site de [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch).